



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission administrative paritaire académique AAE de l'académie d'Amiens

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 23 heures 55, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines

Secrétaire, **madame Christine LEROY**, cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement

Secrétaire suppléant, **monsieur Thierry LOUBIERE**, chef de la division des personnels enseignants

Délégués des listes :

- 1 – Délégué de liste **SNASUB FSU** **Monsieur Willy DESTREZ**
2 – Délégué de liste **A et I UNSA** **Monsieur Christian DAHENNE**
3 – Délégué de liste **SGEN-CFDT** **Monsieur Sébastien LEQUIEN**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	308
Nombre des votants :	191
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	16
Nombre de suffrages valablement exprimés :	175

Listes en présence

Listes en présence	SNASUB FSU	A et I UNSA	SGEN-CFDT
Nombre de voix	56	93	26
Nombre de sièges	1	1	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 87.5

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SNASUB FSU	0
A et I UNSA	1
SGEN-CFDT	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (**A**) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (**B**) répartis selon la règle du QE =

1

Nombre de sièges restant à pourvoir (**B**) – (**A**) =

1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNASUB FSU	1
A et I UNSA	
SGEN-CFDT	

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2 .

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SNASUB FSU	1
A et I UNSA	1
SGEN-CFDT	0




D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme BERTHE Claire A & I UNSA
	M.DUMONT Joel SNASUB FSU
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	M.DAHENNE Christian A & I UNSA
	MME RYBARCZYK Christine SNASUB FSU

E. Observations

--

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : Mme Christine LEROY Cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement	
Secrétaire suppléant : Mme Bénédicte CARON Cheffe du bureau des personnels administratifs	
M. Willy DESTREZ Délégué de liste SANSUB FSU	
M. Christian DAHENNE Délégué de liste A et I UNSA	
M. Sébastien LEQUIEN Délégué de liste SGEN-CFDT	

CAPA des AAE de l'académie
d'Amiens

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 308	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 3
B. Nombre de votants	B = 191		Nombre de sièges à pourvoir P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 16		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 175		$G = \frac{D}{P} = \frac{175}{2} = 87,50$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	56	0	1° - 56,00			1
A&I-UNSA	A et I-UNSA	93	1				1
SGEN-CFDT	Sgen-CFDT	26	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HAYE Samuel	Président	
LEROY Christine	Secrétaire	
DESTREZ Willy	SNASUB-FSU	
DAHENNE Christian	A&I-UNSA	
LEQUIEN Sébastien	SGEN-CFDT	